

38.	Arrêté du 18 février 1897 ouvrant au Directeur de l'Intérieur, au titre du budget local, exercice 1897, des crédits supplémentaires s'élevant à la somme de 7,783 fr. 85 .....	33
39.	Arrêté du 18 février 1897 rendant exécutoire le rôle supplémentaire de la prestation urbaine de la commune de Papeete pour le 4 <sup>e</sup> trimestre 1896 .....	34
40.	Arrêté du 18 février 1897 rendant exécutoires divers rôles supplémentaires des perceptions de Papeete, Taravao et Moorea pour le 4 <sup>e</sup> trimestre 1896 .....	35
41.	Arrêté du 18 février 1897 rendant exécutoire le rôle supplémentaire des patentes de la perception des Gambier pour le 4 <sup>e</sup> trimestre 1896 .....	37
42.	Arrêté du 18 février 1897 rendant exécutoires les rôles principaux de la prestation rurale des perceptions de Papeete, Taravao et Moorea pour l'année 1897 .....	38
43.	Arrêté du 19 février 1897 convoquant le Conseil général en session extraordinaire .....	39
44.	Arrêté du 23 février 1897 dispensant le sieur Teuira a Terepo de la production de son acte de naissance à l'effet de contracter mariage .....	39
45.	Décision du 23 février 1897 déléguant à M. le Directeur de l'Intérieur le soin de procéder à l'ouverture de la session extraordinaire du Conseil général .....	40
46.	Décision du 23 février 1897 portant règlement provisoire pour l'application du décret du 28 octobre 1896 sur l'administration des hôpitaux coloniaux .....	40
47.	Arrêté du 26 février 1897 prononçant l'internement en Nouvelle-Calédonie de dix indigènes rebelles des îles Raiatea et Tahaa .....	43
48.	Arrêté du 26 février 1897 prononçant l'internement à l'île Ua-Uka (Marquises) — vallée de Katohau — de cent seize indigènes rebelles des îles Raiatea et Tahaa .....	44
49.	Arrêté du 26 février 1897 ouvrant au Directeur de l'Intérieur, au titre du budget local, exercice 1897, un crédit supplémentaire de 1,500 francs .....	46
50.	Arrêté du 26 février 1897 ouvrant au Directeur de l'Intérieur, au titre du budget local, exercice 1896, un crédit supplémentaire de 75,000 francs .....	47
DÉCISION DU DIRECTEUR DE L'INTÉRIEUR		
51.	Décision du 11 février 1897 autorisant le sieur Rey, Jean, à transporter sa forge rue de l'Ouest .....	48
52 à 69.	Nominations, mutations, etc. ....	49

N<sup>o</sup> 29. — DÉCISION déléguant à M. Bouis (Léon), Chef du Secrétariat du Gouvernement, la signature pour la légalisation des actes à transmettre hors de la colonie.

(Du 1<sup>er</sup> février 1897.)

LE GOUVERNEUR DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, OFFICIER D'ACADÉMIE,

Vu l'arrêté ministériel en date du 1<sup>er</sup> octobre 1896 nommant